



Generis Capital Partners

SOCIETE de GESTION

Generis Capital Partners
8, rue Montesquieu 75001 PARIS
N° d'Agrément AMF GP08000042

FCPI GenCap Prioritaire

Fonds Commun de Placement dans l'Innovation (FCPI)
Article L.214-41-1 du Code Monétaire et Financier
Agrément AMF du 07/08/09 n°FCI20090027

FCPI GenCap Avenir

Fonds Commun de Placement dans l'Innovation (FCPI)
Article L.214-41-1 du Code Monétaire et Financier
Agrément AMF du 06/02/2009 n° FCI20090002

FIP GenCap Croissance

Fonds d'Investissement de Proximité (FIP)
Article L.214-41-1 du Code Monétaire et Financier
Agrément AMF du 03/10/2008 n° FNS20080049

DEPOSITAIRE - RBC Dexia Investor Services Bank France - 105, rue Réaumur 75002 Paris

PMA -01/2010

Bulletin de souscription en Nominatif Pur - Parts A

Mme Mlle M. M./Mme : Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance (ville/Dept/Pays) :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : e-mail :

Profession : Situation de famille :

Je déclare adhérer au **FCPI GenCap Prioritaire et/ou FCPI GenCap Avenir et/ou FIP GenCap Croissance (ci-après « les Fonds »)** et certifie avoir reçu et pris connaissance de la/les notice(s) d'information jointe(s) au bulletin de souscription et ainsi souscrire en toute connaissance de cause, en adéquation avec les renseignements qui précèdent et qui suivent. En application de l'article L.214-24 alinéa 4 du Code Monétaire et Financier, la souscription emporte acceptation du/des règlement(s), dont j'ai pris connaissance. Le règlement de chaque FIP ou FCPI est à la disponibilité des porteurs de parts sur demande auprès de la société de gestion.

Je décide que mes parts souscrites seront inscrites au Nominatif Pur auprès du dépositaire RBC Dexia Investor Services Bank France SA (ci-après le « Dépositaire »).

Je décide de souscrire Parts A (à 500€ hors droits d'entrée) dans les Fonds en répartissant mon investissement entre les Fonds de la manière suivante :

Intitulé	Code ISIN	Droits d'entrée	Nombre de parts souscrites d'un montant de 525€ dont 5% de droits d'entrée	Montant investi par fonds
<input type="checkbox"/> FCPI GENCAP PRIORITAIRE	FR0010788984	5%x 525€ (minimum de 2 parts)	Soit : (1)
<input type="checkbox"/> FCPI GENCAP AVENIR	FR0010713958	5%x 525€ (minimum de 4 parts)	Soit : (1)
<input type="checkbox"/> FIP GENCAP CROISSANCE	FR0010672261	5%x 525€ (minimum de 4 parts)	Soit : (1)
Total		x 525€€

(1) Joindre un chèque du montant indiqué ci-dessus, libellé au nom de chaque Fonds pour chaque souscription. Ces versements seront convertis en parts A pour chacun des Fonds souscrits dès réception du/des chèque(s) par le dépositaire des Fonds. **Le bulletin de souscription complet doit être envoyé à PMA avant le 17 mai 2010.** La propriété des parts est constatée par l'inscription dans un registre tenu à cet effet par le Dépositaire. Cette inscription donne lieu à la délivrance d'une attestation fiscale nominative relative à la souscription émise par le Dépositaire et remise au porteur, l'adresse mentionnée ci-dessus étant retenue comme l'adresse fiscale.

Ce document doit être signé et adressé au minimum 48 heures après la signature et l'envoi du formulaire relatif au délai de réflexion (page suivante).

Afin de bénéficier des avantages fiscaux liés à la détention de parts A des Fonds, je déclare :

- a) M'engager à conserver jusqu'au 31-12 de la cinquième année les parts souscrites, conformément aux dispositions des articles 163 Quinquies B, 199 Terdecies OA et article 885-OVbis du Code Général des Impôts,
- b) Avoir noté que le bénéfice des exonérations et avantages fiscaux est également conditionné par le respect des deux conditions suivantes :
 1. être fiscalement domicilié en France ou être non-résident soumis à l'ISF en raison d'un patrimoine en France pour le FCPI GenCap Avenir et le FIP GenCap Croissance (fonds éligibles à la réduction ISF).
 2. ne détenir à aucun moment seul ou avec mon conjoint, mes ascendants et descendants, plus de 10% des parts d'un Fonds et, directement ou indirectement, ni plus de 25% des droits dans les bénéfices des sociétés dont les titres figurent à l'actif d'un Fonds et n'avoir jamais détenu ce pourcentage au cours des cinq années précédant ce jour.
- c) Avoir noté qu'au cours d'un même versement dans le FCPI GenCap Avenir et dans le FIP GenCap Croissance, je pourrai bénéficier à la fois de la réduction d'ISF et d'IR, que je pourrai répartir librement dans les limites de 60% du versement au titre de l'ISF (montant annuel maximum de 40 000 €), le solde étant déductible de l'IR (plafond de 12 000 € pour un célibataire et de 24 000 € pour un couple). Cette souscription permettra de déduire l'ISF payable en 2010 et l'IR payable en 2011.
- d) Avoir connaissance que pour bénéficier du régime d'exonération spécifique des sommes qui seraient éventuellement distribuées avant la fin de la période de conservation, il conviendra que je réemploie automatiquement lesdites sommes.
- e) Avoir noté qu'en cas de non respect des engagements visés au premier et au second paragraphes, je supporterai une reprise des réductions d'impôts, et les revenus précédemment exonérés seront ajoutés à mon revenu imposable et les plus-values seront imposées selon le régime de droit commun (sauf cession ou rachat pour cause de licenciement, d'invalidité, ou de décès du contribuable ou de l'un des époux soumis à une imposition commune).

Je certifie que les fonds utilisés pour cette souscription ne résultent pas de l'exercice d'une activité illicite et ne concourent pas au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme.

Fait en 5 exemplaires à :, le ___/___/2010

Signature(s) du/des souscripteur(s) précédée(s) de la mention « Lu et approuvé et bon pour souscription »

Code + Cachet du Conseiller + Signature

AROBAS FINANCE - 15, rue de la Baume
75008 PARIS - Tél. : 01-77-39-00-01
Code Partenaire : 1209143
Enregistrement Banque de France :
2053405413VB

Merci de joindre, outre le présent bulletin en cinq exemplaires signés,

- votre règlement par chèque personnel à l'ordre de chaque Fonds,
- une copie de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité.

Mieux vous connaître

Cette fiche de renseignement est obligatoire. Elle est établie dans le cadre des dispositions de l'article L.533-4 du Code Monétaire et Financier. Elle nous permet de mieux vous connaître et de répondre du mieux possible à vos besoins, vos objectifs et votre situation financière. **Elle est couverte par le secret professionnel** (article L. 511-33 du Code monétaire et financier) et vos réponses sont destinées à la seule information d'Arobas Finance et/ou de la société de gestion. Nous vous remercions de bien vouloir remplir le questionnaire ci-dessous et de le signer.

IDENTIFICATION : Monsieur Madame Mademoiselle

Nom : Nom de jeune Fille : Nb d'enfants rattachés au foyer :

Prénoms : tél :

Date & lieu de naissance : email :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays (si différent de France) :

Vous êtes : Célibataire Marié(e) Divorcé(e) Pacsé(e) Veuf/Veuve Concubin

Salarié Prof. Libérale Chef d'entreprise Artisan : Profession :

Retraité Étudiant Autre : Résident : français Autre :

Votre régime matrimonial : Communauté réduite universelle séparation de bien Participation aux acquêts

SITUATION PATRIMONIALE :

Votre situation vous permet-elle d'épargner une partie de vos revenus ? Oui Non

Votre revenu annuel imposable s'élève à (environ) :€ (dont€ de revenus fonciers).

Votre estimation de votre Impôt sur le revenu est de :€

Vous estimez votre situation patrimoniale à :€, dont,

Immobilier :€ (dont€ pour votre résidence principale)

Portefeuille titres :€ (dont€ en FCPI, FIP, SOFICA, FCPR, investissement bloqués)

Assurance-vie :€ (dont€ en fonds euros ou garanties).

Liquidités :€ Profil boursier : prudent défensif équilibré Dynamique offensif

Êtes-vous redevable de l'ISF ? Oui Non, si Oui montant de votre ISF :€

Utilisez-vous le Bouclier Fiscal ? Oui Non.

Quelle est l'origine des fonds que vous souhaitez investir ?

Épargne Succession/Donation Vente bien immobilier Cession entreprise Autres :

OBJECTIFS PATRIMONIAUX :

Objectifs d'investissements : retraite/prévoyance défiscalisation revenus de capital construction d'un patrimoine résidence secondaire projet professionnel spéculation Diversification de votre portefeuille autres :

Horizon d'investissement : En contre partie de l'avantage fiscal attaché à la souscription de parts du fonds, vous acceptez de conserver les parts pendant toute la durée de vie du fonds (hors cas légaux) Oui Non

EXPERIENCE EN MATIERE D'INVESTISSEMENT :

Avez-vous déjà réalisé des placements financiers avec un conseiller ? Oui Non

Déleguez-vous la gestion de votre portefeuille de valeurs mobilières ? Oui Non

Quels instruments entrent dans la composition de votre portefeuille de valeurs mobilières ?

Actions cotées Actions non cotées OPCVM actions OPCVM obligataires

OPCVM monétaires FCPI FIP FCPR agréé FCPR allégé

Eurolist Alternext Marché Libre Marchés étrangers Autres :

Quel(s) est (sont) l'(les) élément(s) qui vous a(ont) conduit à souscrire dans les FCPR, FCPI et FIP ?

Réduction Fiscale lors de la souscription Exonération fiscale lors du rachat

Connaissance du produit pour en avoir Attrait pour l'innovation diversification Autres

Mesure de la tolérance au risque : En contrepartie de l'avantage fiscal attaché à la souscription du produit, vous acceptez de prendre un risque élevé sur le capital investi et d'une non liquidité : Oui Non (réponse incompatible)

Si vous ne répondez pas aux questions, veuillez cocher la case ci-dessous : (répondre quand même à la question du dessus)

Je déclare avoir une expérience suffisante et une connaissance approfondie de toutes les problématiques d'investissement. Je demande explicitement de réaliser seul(e) mes investissements et je prends le risque de me voir refuser l'accès à l'investissement concerné.

Arobas finance décline toute responsabilité en cas de dépassement du plafond de défiscalisation calculé comme suit : 20.000€ + 8% du revenu brut imposable et qui entraînerait une perte des réductions fiscales acquises. Il vous incombe de calculer au plus juste ce montant au vu des informations dont vous disposez.

Je certifie avoir pris connaissance des notices d'information/Prospectus des fonds souscrits (y compris l'avertissement de l'AMF). Je reconnais avoir obtenu les informations nécessaires pour souscrire en connaissance de cause. Je reconnais que les informations ci-dessus sont exactes et sincères. Connaissances financières mauvaises bonne très bonne

Fait à le ... / ... /

(Signature du souscripteur)

COMMENT SOUSCRIRE ?

Solution 1 :
**Préremplissez votre ou vos bulletin(s)
grâce au [formulaire de demande
d'informations](#)**

Inscrivez-vous sur notre site grâce au [formulaire de demande d'informations](#) et sélectionnez votre ou vos produits. Vous recevrez par mail votre ou vos bulletins(s) de souscription, pré-rempli(s) grâce aux informations renseignées, et vous n'aurez plus qu'à les imprimer en double exemplaire. (*)

(*) Si une faute se trouve sur votre bulletin, connectez-vous grâce aux identifiants que vous aurez reçu pour faire les corrections nécessaires, puis redemandez les bulletins que vous recevrez automatiquement.

Solution 2 :
**Téléchargez un bulletin vierge sur la
fiche produit**

Téléchargez le/les bulletin(s) de souscription vierge présent(s) sur chaque fiche de présentation des FCPI/FIP sélectionné(s) ainsi que le récépissé, et imprimez le tout en 2 exemplaires, ou demandez de recevoir le bulletin par courrier pour les FCPI ou FIP non commercialisable par internet.

PIECES A JOINDRE POUR TOUTE SOUSCRIPTION de FCPI et FIP

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez. Afin de procéder à la souscription, nous vous prions de bien vouloir retourner à :

AROBAS FINANCE
FCPI / FIP
15, rue de la Baume - 75 008 PARIS

- Les exemplaires complétés et signés du bulletin de souscription dont l'original.**
 - Modifiés des frais d'entrés : exemple 102€ pour 1 part avec 2% des frais d'entrée.
 - Signés avec la mention « lu et approuvé » (*certain promoteurs demandent une formulation manuscrite en plus*).**Vous garderez le dernier exemplaire en votre possession.**
- Le récépissé de démarchage financier** relatif au délai de réflexion. Celui-ci est en général contenu dans la première partie du bulletin de souscription.
- Votre règlement par chèque** libellé à l'ordre du nom du FCPI ou FIP avec les droits d'entrée inclus.
(*L'ordre est indiqué sur les bulletins de souscription, n'établissez jamais votre chèque à notre ordre*)
(*Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux, le chèque doit provenir du compte du souscripteur*).
- Une copie** de votre carte nationale d'identité (recto/verso) ou les quatre premières pages de votre passeport en cours de validité.
- Une copie d'un justificatif de domicile** (quittance de loyer, facture EDF/GDF/France Télécom) de moins de trois mois.
- La fiche de renseignement « mieux vous connaître »** : Cette fiche de renseignement s'inscrit dans le cadre des dispositions des articles L. 533-4 du Code monétaire et financier et des articles 321-46 et 411-53 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers. **Il est couvert par le secret professionnel** (article L.511-33 du Code monétaire et financier) et est destiné à la seule information du commercialisateur et de la société de gestion du fonds. Cette fiche a pour objectif de vérifier l'adéquation de votre investissement avec votre expérience, vos besoins, vos objectifs et votre situation patrimoniale.
- Un relevé d'identité bancaire** : Uniquement, si vous optez pour la livraison des parts sur un votre compte titres. Il est préférable de laisser les titres au nominatif pur puisque sur votre compte titre vous serez soumis aux droits de garde.

Nous vous accuserons réception de votre souscription par courrier électronique, pour cela pensez à renseigner votre adresse e-mail.
Sincèrement,

Nicolas BAZINET

Besoin d'une information, d'un conseil : nous vous répondons au 01 77 39 00 01 ou par mail info@arobasfinance.fr

AROBAS FINANCE S.A.R.L. au capital de 121 616 euros, RCS Paris B 424 317 162 – Code APE : 7022Z
Société de Conseils en gestion de patrimoine et Société de courtage d'assurances enregistré à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le numéro : (07 029 469). **Statut de Conseiller en Investissements Financiers** (CIF) référencé sous le numéro (E001265) par l'ANACOFI-CIF (www.anacofi.asso.fr) association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org). **Activité de démarchage bancaire et financier** : société enregistrée sous le numéro : 2053405413VB (www.demarcheurs-financiers.fr) conformément à l'article L341-6 alinéa4 et L341-12 du Code Monétaire et Financier. **Activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce** : carte professionnelle numéro T12062 délivrée à Paris et portant la mention selon laquelle la société s'est engagée à ne recevoir aucun fonds. **Garantie Financière et Responsabilité Civile Professionnelle** n° 114 231 743 de la compagnie MMA-COVEA Risks, sise au 19,21 allée de l'Europe, 92 616 CLICHY Cedex. **Loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés** : en application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 la société Arobas Finance a déclaré auprès de la CNIL sa détention d'informations collectées : récépissé n° 1265621 (www.cnil.fr).

15, rue de la Baume - 75008 PARIS (bureau) / 33, rue Vivienne - 75 002 PARIS (siège social)
Téléphone : 01 40 26 94 00 – fax : 01 40 26 94 02 Email : info@arobasfinance.com – www.arobasfinance.com